

Rapport d'essai n° : E2401400492
Détermination des caractéristiques de compactage d'un sol par l'essai Proctor
 Norme NF EN 13286-2

Nature du matériau : Grave 0/20 C	Date de prélèvement : 25 janvier 2024
Nom du chantier : -	Prélèvement réalisé par : -
Donneur d'ordre : AUDE AGREGATS	Lieu de prélèvement : La Caunette
Origine des matériaux : Aude Agregats - La Caunette	Date de réception : 30 janvier 2024

Références Sigma Béton	N° d'affaire : D240140120 N° d'échantillon : E2401400492	Date d'essai : 5 février 2024 Technicien : N. GESBERT
----------------------------------	---	--

Spécifications

Types d'essai :

Energie Proctor Normal
pour les remblais, ouvrages en terre et couches de forme

Energie Proctor Modifié
pour les matériaux utilisés en couches de chaussées (assise)

Dimension significative des plus gros grains du sol : D_{max}
 Pourcentage d'éléments > 20 mm dans le sol : m

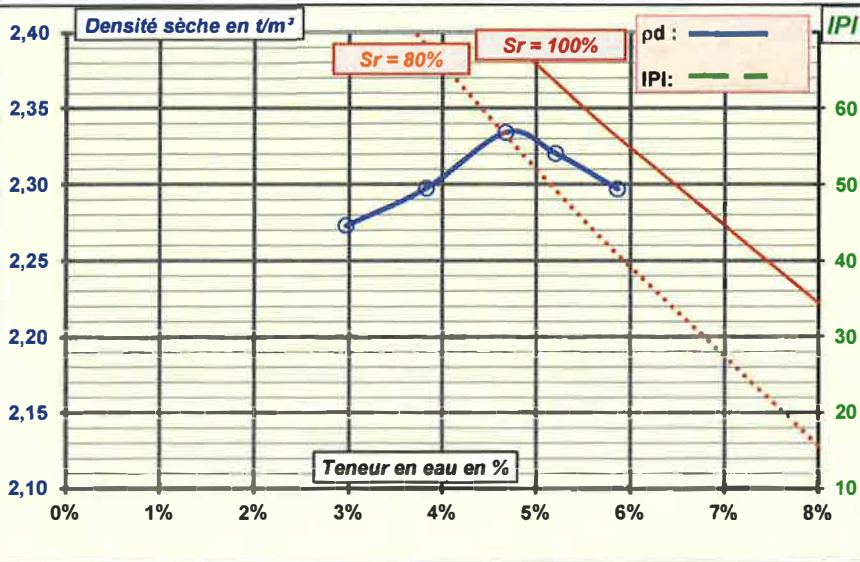
Essai

Type d'essai
ESSAI PROCTOR MODIFIÉ
 5 couches
 56 coups par couche

Type de moule :
 Moule (B) Annexe A
 (Ø 152,0±0,5mm et H 116±0,5mm)

Type de dame :
 Dame (B) Annexe A
 (Ø 51±1mm, M 4535±5g et Chute = 457±2mm)

Dmax non précisé
m (>20mm) = 5 %



Points de mesure sur fraction < 20 mm		
w	ρ_d (en t/m^3)	IPI
3,0%	2,27	
3,8%	2,30	
4,7%	2,33	
5,2%	2,32	
5,9%	2,30	
avec $\rho_s = 2,70 t/m^3$ (*)		

(*) Valeur estimée

OPTIMUM PROCTOR MODIFIÉ		
	sur fract° 0/20 mm	corrigé sur 0/D (**)
wOPM =	4,7 %	4,5 %
ρ_d OPM =	2,33 t/m^3	2,35 t/m^3

Observations : Le pourcentage de passant au tamis de 20mm a été estimé par pesée du refus au tamis de 20mm, lors de la préparation de l'échantillon.

L'Isle d'Abeau, le 14 févr 2024
 Chargé d'Affaires

(**) Application de la règle de correction sur le >20 mm (m <= 30%)

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte... page(s).
 Les essais dont les résultats figurent ci-dessus ont été exécutés conformément aux normes AFNOR sans indication contraire en observation.
 Les échantillons sont éliminés après essai sauf demande expresse du donneur d'ordre.
 Les essais faisant l'objet du présent rapport portent sur un échantillon prélevé dans certaines conditions. Leur représentativité est liée à celle de l'échantillon et ne peut être étendue à l'ensemble de la production ou de la fourniture.
 L'attention est attirée sur le fait que les résultats mentionnés par le présent rapport ont été obtenus avec l'échantillon défini ci-dessus mais que la portée et les conclusions à tirer de ces résultats :
 n'ont pas été demandées par le donneur d'ordre. font l'objet d'un document séparé.
 sont indiquées dans le présent rapport d'essai en application du texte de référence cité par le donneur d'ordre.